



Commune de

MALEMORT

Compte Rendu Sommaire de la réunion du Conseil Municipal
du jeudi 19 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 novembre 2020 à la salle Jean Ferrat à Malemort, dont le caractère public a été assuré par la retransmission en direct sur la page Facebook de la ville, s'est réuni en séance publique ouverte par Monsieur Laurent DARTHOU – Maire.

Membres présents :

M. DARTHOU-Maire, M. RIGOUX, Mme DUCLOS, M. MANIERE, Mme PICARD, M. MAZERON, Mme PICON-CHENE, M. MARCOS, M. DONADIEU - *maires adjoints*
M. LARIVÉE, M. AVRIL, Mme FALZON, M. PRIMAULT, Mme MEUNIER, Mme BELONIE, M. LEMIERE, Mme LACHAUD, M. MAMMOLA, Mme BOUILLAGUET, M. VERGNIOLE, M. SERRE, Mme BENOIT, Mme ROCHE, M. PRINCE-BOUILLAGUET, Mme JOSSET, Mme TESSON, M. LABORIE, M. MARCHOU, Mme MARTINAUD, Mme LEUWERS, M. FILIPPI - *conseillers municipaux*

Membres absents ayant donné pouvoir : Mme REYNAUD (à M. DARTHOU), Mme BRANDY (à M. MANIERE)

Membre absent : /

APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 08 octobre 2020**-Approuvé-**

Le procès-verbal est consultable en mairie-

DECISIONS

👉 Monsieur le Maire rend compte de douze décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

V-2020/77	Ligne de trésorerie de 500 000 €uros avec le Crédit Agricole
V-2020/78	Demande de subvention auprès du Département de la Corrèze pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux
V-2020/79	Demande de subvention auprès du Département de la Corrèze pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux – travaux dans les écoles
V-2020/80	Avenant n°3 – Marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sur le site du groupe scolaire de Puymaret avec la Société d'Architecture DPA. Avenant relatif à une rémunération complémentaire dû à la modification de la disposition intérieure du projet
V-2020/81	Convention de formation avec le Groupe CIRIL pour deux formations intitulées « Gestion de l'organigramme » et « Postes et effectifs » pour un participant le 04 novembre, puis les 05 et 06 novembre 2020
V-2020/82	Contrat de location longue durée d'un véhicule avec France Collectivités Invest. Ce contrat est consenti pour une durée de quatre années à compter de la date de mise à disposition du véhicule
V-2020/83	Contrat de régie publicitaire sur véhicule loué avec la Société INFOCOM-France. Ce contrat est consenti pour une durée de quatre années à compter de la date de mise à disposition du véhicule
V-2020/84	Conventions avec Engie Energie Services relatives à la contractualisation d'opérations d'économies d'énergie éligibles au dispositif des CEE. Elles concernent l'installation d'une chaudière haute performance au Dojo ainsi que l'isolation d'un réseau hydraulique de chauffage
V-2020/85	Défense des intérêts de la commune dans le cadre d'une procédure de déferé préfectoral assorti d'une demande de suspension en urgence diligentée par la Préfecture de la Corrèze. Maître Pierre CHEVALIER du cabinet MCM AVOCAT est désigné pour représenter la commune lors de ces procédures. Affaire : arrêté du maire n°V-2020/971 du 30 octobre 2020 autorisant le maintien d'ouverture des commerces non alimentaires

V-2020/86	Convention d'honoraires avec Maître Pierre CHEVALIER, du cabinet MCM AVOCAT pour assurer la défense des intérêts de la commune dans le cadre d'une procédure de déferé préfectoral assorti d'une demande de suspension en urgence diligentée par la Préfecture de la Corrèze. <u>Affaire</u> : arrêté du maire n°V-2020/971 du 30 octobre 2020 autorisant le maintien d'ouverture des commerces non alimentaires
V-2020/87	Avenant n°4 – Marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sur le site du groupe scolaire de Puymaret avec la Société d'Architecture DPA. Avenant relatif à une rémunération complémentaire dû à une modification d'implantation du projet sur le site
V-2020/88	Avenant n°1 au lot n°9 Plomberie – Marché pour des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de bâtiments communaux avec la Société Lemaire. Avenant relatif à des prestations supplémentaires demandées suite à diagnostic réalisé pendant les travaux

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, a nommé Madame Lesly TESSON pour remplir les fonctions de Secrétaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

-Approuvé à l'unanimité-

V-20201119/68 : Drogations au repos dominical – avis du Conseil Municipal

Rapporteur : Monsieur MARCOS

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/69 : Avenant n°3 au Contrat de Solidarité Communale avec le Département de la Corrèze

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/70 : Adhésion à l'A.M.P.A. (Association Marchés Publics d'Aquitaine)

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/71 : Exonération de loyer du Relais des 3 Fontaines à Venarsal pendant le temps de fermeture liée aux mesures de confinement pour lutter contre l'épidémie de Covid 19

Rapporteur : Monsieur MANIERE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/72 : Recours au télétravail lors de risque majeur

Rapporteur : Madame DUCLOS

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/73 : Dénomination de voie – Rue Suzy BOURLIAGUET (lotissement « Domaine de Saint Xantin »)

Rapporteur : Monsieur RIGOUX

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/74 : Avis du Conseil Municipal sur l'institution de servitudes d'utilité publique sur les parcelles cadastrées section BE n°8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193 et section BO n°106, 107, 108, 198, sur et aux abords de la société LMB implantée sis 36, avenue Pierre et Marie Curie

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/75 : Approbation d'un avenant à la convention d'occupation du domaine public pour la pose de mobiliers urbains sur le territoire communal

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/76 : Acquisition de la parcelle cadastrée section BE n°123 située 6 avenue Jean Jaurès

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20201119/77 : Approbation d'une convention précisant les modalités d'attribution et de versement de fonds de concours pour des travaux d'aménagements cyclables

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait à Malemort pour être affiché le **26 NOV. 2020** conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Toutes les délibérations précitées seront affichées et pourront être consultées dans leur texte intégral, en mairie sur le panneau d'affichage niveau accueil, ou au recueil des actes administratifs de la commune.

A Malemort, le 20 novembre 2020

Monsieur le Maire,
Laurent DARTHOU



